

Autodistribution : Autossimo, acte III

mercredi, 12 avril 2017

Le portail Autossimo annonce l'arrivée en septembre de sa version trois. Plus rapide, plus complet et plus facile d'utilisation, il entend faire gagner du temps aux réparateurs-utilisateurs.



Autossimo, le portail de recherche et de commande en ligne de pièces de rechange Autossimo se renouvelle. Cette troisième version, disponible à partir de la rentrée prochaine, a été l'occasion de revoir son logo : modernisé, épuré, il se voit flanqué d'un compteur de vitesse sur son flanc gauche pour évoquer sa rapidité. Surtout, le portail adopte la graphie et les couleurs rouge et bleu d'Autodistribution, afin de mieux signifier son appartenance au groupement de distribution.

Plus complet

Au-delà du 'simple' remodelage esthétique, le portail né il y a quinze ans a également été repensé par les équipes d'Autodistribution avec un objectif principal : faire gagner du temps aux magasiniers et réparateurs utilisateurs de cette solution. Autodistribution promet ainsi qu'il suffira de deux clics pour choisir un pneumatique ou encore un filtre. En moyenne, 12 secondes par recherche de pièce auraient été gagnées. Or, avec pas moins de 24 millions de recherches annuellement effectuées sur Autossimo, cela représente quelque 80 000 heures que les professionnels pourront allouer à une autre activité de l'entreprise.

S'il sera plus rapide, Autossimo s'annonce aussi plus complet. A ce titre, le portail va intégrer davantage de critères pour affiner la recherche, tandis qu'un accent particulier a été mis sur l'affichage de la disponibilité de la pièce, avec une présentation simultanée des marques premium et distributeur. La nouvelle formule va en outre intégrer encore plus de données techniques, les temps barémés, les carnets d'entretien constructeurs de même que le devis d'entretien constructeur. Au total, le portail multimarque Autossimo couvrira dès septembre 90 marques, 45 000 modèles de véhicules ainsi que 2 millions de références...

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite